



Cellule Accueil des Porteurs de Projets d'implantation en Côte-d'Or

DESCRIPTION

ROLE

- Qu'il s'agisse d'implantation ou de relocalisation d'entreprises, **CAPP²¹** accompagne le porteur de projet en Côte-d'Or tout au long de son parcours, en lien avec son réseau de partenaires.

LES 5 METIERS DE CAPP 21

- **Implantation** : le premier métier de **CAPP²¹** est d'accompagner les porteurs de projets d'implantation, c'est-à-dire clarifier, informer, rendre lisibles et accessibles les atouts, les acteurs et l'organisation du territoire en s'appuyant sur le réseau interne d'animateurs économiques et conseillers d'entreprises de la CCI Côte-d'Or, mais aussi sur le vaste réseau de services du développement économique régional en Bourgogne.
- **Urbanisme** : **CAPP²¹** vient en appui aux élus qui veulent mener à bien l'aménagement de leur territoire en apportant son éclairage et sa compétence en urbanisme, sur les procédures et la réglementation en usage en matière de révision de PLU, de zones de projet, de zones en requalification et d'enquêtes publiques.
- **Foncier et Immobilier d'entreprise** : la bourse des locaux et du foncier vacants, créée et administrée par **CAPP²¹**, permet de disposer d'une bonne visibilité sur les potentialités d'accueil du territoire. De plus, grâce au partenariat avec les professionnels locaux en immobilier d'entreprise, plus de 350 offres sont diffusées en permanence sur le site : www.simplanter.cci21.fr

- **Information Economique** : parce qu'un territoire ne vit qu'à travers la ressource de son tissu économique, **CAPP** s'appuie sur la richesse d'information de l'Observatoire Economique de la CCI Côte-d'Or au travers d'études rigoureuses et pertinentes.
- **Aides financières** : **CAPP** informe sur les principaux dispositifs d'aides financières à mettre en œuvre et est en mesure de mettre en place un «tour de table» adapté au projet. En outre, un conseiller en financements intervient aux côtés du porteur de projet afin de faciliter le montage du dossier d'aides.

CAPP, service mis en place par la CCI Côte-d'Or, est membre du réseau « Invest in Burgundy », outil de développement de l'attractivité des territoires de la région.

Ce réseau regroupe les Agences de Développement de Bourgogne et les CCI qui effectuent une mission similaire, en particulier sur les territoires non pourvus d'agence de développement ou pour lesquels un partage des tâches est organisé.

CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR - BP 17440 - 21074 Dijon Cedex

Anne-Gaëlle ARBEZ • tél 03 80 65 92 92 • fax 03 80 65 92 09 • e.mail anne-gaelle.arbez@cci21.fr

Emmanuel BUGHIN • tél 03 80 65 91 91 • fax 03 80 65 92 09 • e.mail emmanuel.bughin@cci21.fr

Sites : www.cci21.fr www.simplanter.cci21.fr